

CRÉÉ POUR S'ÉPANOUIR

CONSEIL DES ARTS DU MANITOBA
PLAN STRATÉGIQUE
2017 À 2022



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION : UN JOUR NOUVEAU AU CAM	1
VISION, MISSION ET VALEURS	2
OBJECTIFS POUR 2017 À 2022	3
FAVORISER L'ACCESSIBILITÉ ET L'INCLUSION	
RELIER LES COLLECTIVITÉS CRÉATIVES	
DÉFENDRE LA VALEUR DES ARTS	
PRIORITÉS OPÉRATIONNELLES EN MATIÈRE DE CHANGEMENT ...	4
RESPECTER ET VALORISER LES PEUPLES ET LA CULTURE AUTOCHTONES	
AMÉLIORER LA CAPACITÉ DES TI ET LA CONCEPTION FONDÉE SUR LES DONNÉES	
RELIER LES COLLECTIVITÉS CRÉATIVES	
ASSURER UNE ACCESSIBILITÉ ÉQUITABLE	
EFFECTUER UNE REFONTE DU SITE WEB ET DE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION	
À PROPOS DU CONSEIL DES ARTS DU MANITOBA	8
CADRE DE TRAVAIL ET PROCESSUS	9



INTRODUCTION : UN JOUR NOUVEAU AU CAM

Un jour nouveau se lève au Conseil des arts du Manitoba (CAM). Au cours des cinq dernières années, nous avons constaté une hausse dans le rythme et l'impact de changements perturbateurs partout au monde, de même qu'au Canada et au Manitoba. Les valeurs sociales changent; les innovations technologiques refaçonnent les modèles d'affaires et notre expérience de vie quotidienne; et la mondialisation s'accélère dans le contexte du réchauffement climatique.

À mesure que le rythme du changement continue d'accélérer dans notre province, la valeur des arts s'accroît : ils constituent nos outils les plus anciens et les plus fiables pour imaginer notre réponse au changement et réaliser le prototypage de nouveaux modèles de résilience culturelle. Les gouvernements financent les arts, non seulement pour encourager la création de catalogues d'œuvres, mais aussi pour fournir aux collectivités une plateforme permettant d'examiner des vérités et des valeurs et de susciter un impact social et économique positif.

L'environnement culturel dans lequel le CAM évolue aujourd'hui est fondamentalement différent de celui dans lequel il a été créé. Plus de 100 langues sont parlées dans la province du Manitoba. À côté de l'anglais, du français et de l'allemand, les langues maternelles les plus répandues sont le tagalog, le pendjabi, le cri, l'ojibwa et le chinois. La population du Manitoba est plus jeune que celle du reste du Canada et on prévoit que sa population autochtone double au cours de cette génération. D'ici 2029, la population active du Manitoba sera majoritairement composée des membres des générations Y et Z. Ces facteurs démographiques préparent la voie à une renaissance culturelle dans laquelle s'épanouiront de nouvelles voix, des idées créatives et des pratiques d'artistes émergents qui ont bien peu en commun avec le statu quo du 20^e siècle.

Même si le monde se transforme, certaines choses n'ont pas changé. Le CAM, qui a consacré la dernière décennie à relever le défi d'en accomplir davantage avec le même budget, est maintenant confronté à l'occasion cruciale d'optimiser sa planification et ses activités pour un nouveau monde.

Le Conseil des arts du Manitoba a la capacité et la responsabilité d'élaborer une politique de financement qui soit pertinente et adaptée au développement d'une pratique artistique et d'une expérience publique des arts dans un monde en évolution. Les objectifs permanents mettront l'accent sur le mérite artistique. Cependant, ils tiendront aussi compte des partenariats et collaborations, de l'innovation et de l'entrepreneuriat, de l'inclusion culturelle et de la diffusion de technologies qui caractérisent aussi le milieu artistique riche du Manitoba.

Le plan stratégique du Conseil des arts du Manitoba constitue un point de référence aujourd'hui pour élaborer des plans et des tactiques qui permettront d'accomplir ces objectifs. Il s'agit d'un document qui souligne non seulement ce qui est possible, mais aussi ce qui est important et nécessaire.



VISION

Des artistes, des organisations et des collectivités qui travaillent de pair pour créer un Manitoba dynamique, innovateur et inclusif.

MISSION

Faire la promotion de l'excellence dans les arts en appuyant les artistes professionnels et les organismes artistiques du Manitoba.

VALEURS

EXCELLENCE

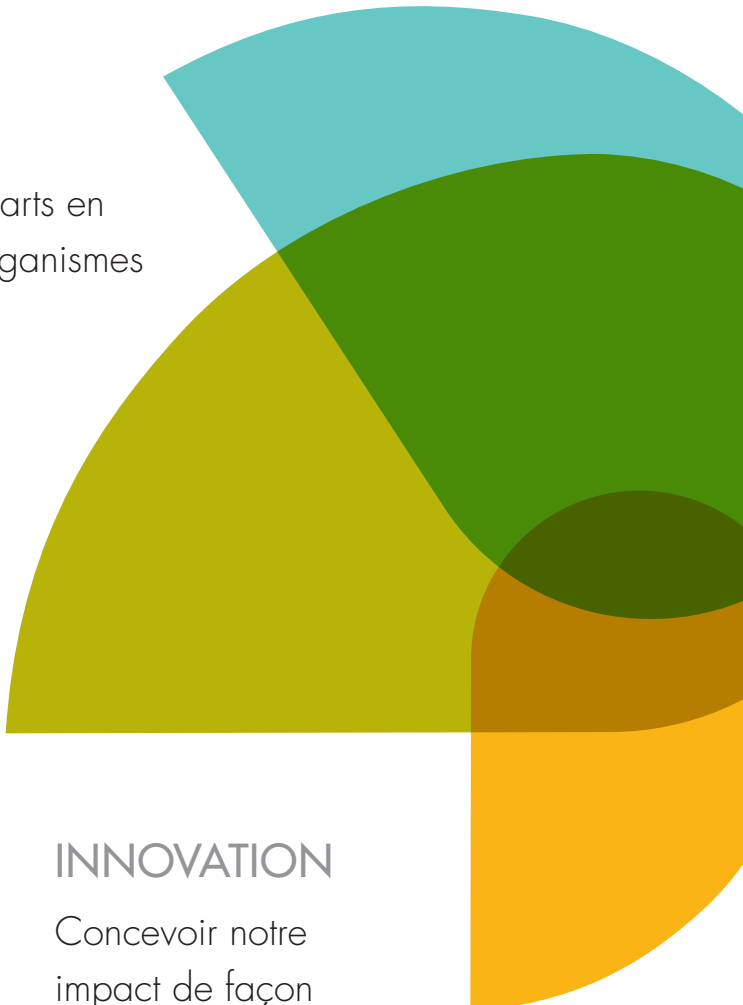
Dans les arts et l'administration et la prestation de nos programmes.

DIVERSITÉ

Favoriser une meilleure inclusion dans le milieu des arts.

INNOVATION

Concevoir notre impact de façon créative et avec une vision à long terme.



OBJECTIFS POUR 2017 À 2022

Le Conseil des arts du Manitoba s'engage à atteindre ces objectifs de haut niveau au cours des cinq prochaines années. Chaque objectif concorde avec et est le reflet de notre vision et de notre mission, se fonde sur les valeurs du Conseil et est lié aux secteurs d'intervention privilégiés pour 2017 à 2022.

FAVORISER L'ACCESSIBILITÉ ET L'INCLUSION

- Améliorer le soutien aux artistes autochtones, en ligne et par la diffusion externe
- Hausser le taux de demandes par des candidats diversifiés pour qui il s'agit de la première demande
- Se conformer aux normes d'accessibilité dans l'ensemble des communications et des activités
- Diversifier la composition de notre conseil d'administration, de notre personnel et de nos jurys
- Simplifier les programmes et les processus afin que les artistes professionnels, les collaborateurs et les organismes puissent accorder plus de temps à leur travail grâce à des processus de demande efficaces
- Tirer parti de CADAC, du compte satellite de la culture et du Prairie Partnership on Arts Research pour améliorer les capacités internes du CAM en matière de recherche, d'analyse et de partage des connaissances

RELIER LES COLLECTIVITÉS CRÉATIVES

- Optimiser la capacité du secteur artistique du Manitoba au profit de tous les Manitobains
- Renforcer les réseaux de créateurs en vue d'occasions émergentes
- Encourager une augmentation des projets et des demandes collaboratifs
- Favoriser les collaborations entre le CAM, les artistes professionnels, les collectivités créatives, les milieux scientifiques, le milieu des affaires et autres

DÉFENDRE LA VALEUR DES ARTS

- Entreprendre une évaluation annuelle de l'impact social et fiscal des programmes du CAM
- Assumer un rôle de leadership dans la valeur de l'exploration artistique
- Souligner l'importance de favoriser une pratique artistique durable au Manitoba
- Concevoir des campagnes de sensibilisation publique qui utilisent les données et l'art du récit pour transmettre l'impact du secteur artistique du Manitoba au sein de la province et partout au monde



PRIORITÉS OPÉRATIONNELLES EN MATIÈRE DE CHANGEMENT

Ces secteurs d'intervention représentent une carte de haut niveau de la voie vers la mise en œuvre de ces secteurs d'intervention. Après consultation auprès des intervenants, nous anticipons que le plan de mise en œuvre du CAM évoluera et s'adaptera. Pour l'heure, il est utile d'identifier une gamme de résultats à court et long terme qui nous aideront à mesurer et à évaluer le succès de ce plan stratégique et à en faire état dans notre Rapport annuel.

RESPECTER ET VALORISER LES PEUPLES ET LA CULTURE AUTOCHTONES

Engager un dialogue sincère avec les collectivités d'artistes professionnels et les organismes artistiques autochtones du Manitoba est une priorité importante. Le CAM s'efforcera d'appliquer les normes et les principes de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNADPA). Cette étape importante vers la réconciliation sera adoptée avec l'apport des peuples et des collectivités autochtones et dans le respect de leur autodétermination.

Le CAM veillera à harmoniser ses actions avec celles de la DNADPA et suivra un cadre de travail qui vise à affirmer, à reconnaître et à respecter les droits des peuples autochtones.

RÉSULTATS À COURT TERME

- Établir un groupe consultatif autochtone pour orienter le développement de nouveaux programmes en mettant l'accent sur l'autodétermination
- Soutenir le lancement du nouveau programme
Créer, connaître et partager du Conseil des arts du Canada qui encourage la capacité créative et le perfectionnement professionnel des artistes et des organismes artistiques des Premières Nations, des Inuits et des Métis

RÉSULTATS À LONG TERME

- Améliorer le matériel d'appoint destiné à la diffusion externe et aux programmes pour les artistes professionnels, les gardiens du savoir, les groupes et les organismes autochtones
- Améliorer les résultats en collaborant avec le groupe consultatif autochtone du CAM en vue d'éliminer les obstacles systémiques à la participation autochtone aux arts

AMÉLIORER LA CAPACITÉ DES TI ET LA CONCEPTION FONDÉE SUR LES DONNÉES

Au début de 2016, le CAM exploitait 54 programmes dans diverses disciplines artistiques. Il s'agissait d'une tentative de répondre aux besoins de collectivités diverses après plusieurs années de croissance dans un contexte de financement stabilisé, mais qui nous obligeait de supporter des frais administratifs élevés. La transition vers la prestation en ligne de 15 programmes simplifiés nous permet de tirer parti des ensembles de données sous-utilisés et des solutions de technologie de l'information. Cette mesure augmente l'efficacité administrative et ajoute ainsi de la valeur aux artistes professionnels et aux organismes artistiques manitobains.

RÉSULTATS À COURT TERME

- Améliorer la transparence, la responsabilisation et la capacité de recherche pour appuyer la prise de décisions dans le secteur des arts
- Mettre en œuvre une schématisation fondée sur la gestion des relations avec la clientèle (CRM) des 54 programmes actuels en six nouveaux volets d'activités de programmes : Créer, Partager, Appuyer, Apprendre, Autochtone 360 et Reconnaître
- Améliorer les programmes de manière à ce qu'ils tirent parti des données et incorporent des indicateurs de schématisation et de mesure de la performance

- À l'aide d'une réponse pertinente et bien adaptée, assurer l'intégration de nouveaux formulaires d'information facultatifs pour faire le suivi du service aux collectivités autochtones, diversifiées sur le plan culturel, de diverses identités de genre et de personnes handicapées et l'améliorer

RÉSULTATS À LONG TERME

- Améliorer les techniques de collecte de données pour évaluer et schématiser la portée des programmes du CAM au Manitoba, comprenant des mesures quantitatives de succès et des cibles établies

RELIER LES COLLECTIVITÉS CRÉATIVES

LE CAM met en œuvre une approche plus cohérente visant à appuyer une excellence artistique plus diversifiée. La créativité n'est pas que l'apanage des artistes et des concepteurs : il s'agit aussi d'un état d'esprit multidisciplinaire crucial, optimisé pour recadrer des problèmes et les résoudre.

RÉSULTATS À COURT TERME

- Réviser la formulation du matériel de communications et de diffusion externe pour souligner la valeur que la collaboration multidisciplinaire contribue au développement et au bien-être des collectivités
- Organiser et commanditer des événements qui relient les membres de la collectivité artistique à des leaders éclairés dans d'autres disciplines et secteurs
- Établir des partenariats avec des acteurs prospères en technologies de l'information et en innovation commerciale des secteurs public et privé pour orienter la voie à suivre pour le CAM

RÉSULTATS À LONG TERME

- Établir des programmes visant à favoriser des collaborations intersectorielles dans le secteur des arts avec des leaders éclairés et des innovateurs d'autres secteurs afin de créer des occasions pouvant entraîner de puissantes répercussions fiscales et sociales dans tout le Manitoba

ASSURER UNE ACCESSIBILITÉ ÉQUITABLE

Tirer parti des documents numériques et des expériences qui s'y rapportent comme moyen essentiel de promouvoir un accès équitable et inclusif aux arts au 21^e siècle. Les clients du CAM sont des artistes professionnels, des collaborateurs et des organismes artistiques très différents. Ils méritent un excellent service à la clientèle qui respecte et qui dépasse les normes réglementaires.

RÉSULTATS À COURT TERME

- Former un groupe consultatif pour orienter le travail vers la conception d'un cadre politique et d'un plan d'accessibilité qui sont conformes à *la norme relative au service à la clientèle en ce qui concerne l'accessibilité*
- Prendre part à des consultations dans la collectivité sur notre progrès vers la conformité, réviser les plans en conséquence, former le personnel et afficher les résultats de ce processus en ligne
- Établir un groupe consultatif autochtone pour aider à façonner le programme des arts autochtones au CAM et s'assurer que l'autodétermination en est l'élément essentiel

- Engager un dialogue sincère avec les collectivités diversifiées en termes de culture, d'habiletés et de genre par l'entremise d'activités de diffusion externe, de consultation et de soutien
- Améliorer la diversité critique au niveau des jurys, du personnel et du conseil d'administration

RÉSULTATS À LONG TERME

- Se conformer pleinement au règlement concernant *la norme relative au service à la clientèle de la Loi sur l'accessibilité pour les Manitobains* et aux autres dispositions, tel que codifié
- Observer une hausse marquée dans le taux de demandes et les demandes acceptées provenant de divers clients afin que la démographie du Manitoba se reflète dans nos galeries et nos lieux de représentation

EFFECTUER UNE REFONTE DU SITE WEB ET DE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION

Dans les années à venir, le CAM créera et itérera des sites Web conviviaux accordant la priorité au mobile, ainsi que des services en ligne pour lancer et accompagner les programmes restructurés. Des histoires sur la réussite et la valeur des arts partout au Manitoba seront promues et partagées dans les médias sociaux – avec une attention multimédia pour les impacts qualitatifs et une attention sur les données pour les impacts quantitatifs.

RÉSULTATS À COURT TERME

- Remanier le site Web du CAM de manière à se conformer à la Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine et à la Loi sur l'accessibilité pour les Manitobains
- Lancer un blogue et des tutoriels vidéos pour présenter les nouveaux programmes et les nouveaux processus de demande
- Effectuer une recherche sur les normes et les pratiques exemplaires relatives aux données ouvertes pour identifier les secteurs qui présentent des possibilités
- Veiller à favoriser et à appuyer les rencontres et les communications en personne dans le Nord, où il n'y a pas d'accès à large bande dans certaines collectivités

RÉSULTATS À LONG TERME

- Déployer un cadre de travail pour les données ouvertes pour rassembler et contextualiser les ensembles de données relatives aux arts au Manitoba et ainsi fournir une charpente pour les innovations à l'avenir
- Exécuter une stratégie de gestion des médias sociaux qui tire parti du contenu généré par l'utilisateur et de communications narratives internes influencées par les données afin de communiquer la valeur véritable des arts au Manitoba
- Améliorer les cadres de technologie et la fréquence des rencontres en personne pour communiquer avec les collectivités rurales et du Nord au moyen d'un engagement accru, d'un accès aux occasions d'apprentissage, de séances de formation, d'informations et d'une meilleure participation aux jurys

À PROPOS DU CONSEIL DES ARTS DU MANITOBA

Le Conseil des arts du Manitoba est un organisme autonome de la province du Manitoba, établi en 1965 ayant « pour objet d'encourager l'étude, l'accessibilité et la réalisation ou l'exécution des travaux d'art ». Le Conseil accorde des subventions à des artistes individuels et à des organismes artistiques professionnels de toutes les formes artistiques, y compris le théâtre, les lettres, la danse, la musique, la peinture, la sculpture, l'architecture et les arts graphiques, et comprend d'autres activités créatives ou interprétatives similaires, notamment l'éducation artistique. Le Conseil utilise un processus d'évaluation par les pairs pour accorder ses subventions. Traditionnellement, le critère principal utilisé pour évaluer les demandes est l'excellence artistique.

Le Conseil est financé par le Ministère du Sport, de la Culture et du Patrimoine du Manitoba. Chaque année, le Conseil rend compte de ses activités à l'Assemblée législative par l'entremise du Ministre du Sport, de la Culture et du Patrimoine au moyen d'un rapport annuel, et ses activités font l'objet d'une vérification annuelle par le vérificateur provincial.

Le Conseil des arts du Manitoba compte 15 membres du conseil d'administration nommés pour des mandats de durée déterminée par le lieutenant-gouverneur en conseil. Le Conseil élabore des politiques pour les arts et la population du Manitoba en faisant appel à la collectivité et à des intervenants clés. Le Conseil a aussi l'autorité et la responsabilité d'approuver la distribution des fonds dans le cadre de son mandat et qui reflète la confiance du public.

Le Conseil est responsable de l'embauche du président-directeur général qui met en œuvre les politiques et voit au fonctionnement général du Conseil. Le président-directeur général est à son tour responsable de l'embauche des consultants de programmes artistiques et des membres du personnel administratif qui aideront le mieux possible le Conseil à assumer ses responsabilités.

Conseil des arts du Manitoba

93, avenue Lombard, bureau 525

Winnipeg (Manitoba) | R3B 3B1

MANDAT

La Loi sur le Conseil des Arts du Manitoba déclare : Le Conseil a pour objet d'encourager l'étude, l'accessibilité et la réalisation ou l'exécution de travaux d'art. À cette fin, le Conseil peut accorder des subventions dans le but d'aider les groupements dont les objets correspondent à ceux du Conseil, de coopérer avec ces groupements et de s'assurer leur concours, et coopérer avec le Conseil des Arts du Canada; pourvoir par l'entremise de groupements compétents ou d'autre façon, à des subventions, bourses d'études ou prêts à des citoyens du Manitoba pour des études ou recherches dans le domaine des arts; décerner des récompenses à des citoyens du Manitoba qui ont acquis un mérite exceptionnel dans les arts.

CADRE DE TRAVAIL ET PROCESSUS

De 2007 à 2016, le CAM a pris part à des activités de diffusion externe auprès de groupes d'intervenants partout dans la province afin d'identifier les besoins non satisfaits et d'esquisser les grandes lignes de l'initiative du CAM visant à offrir de la valeur aux clients nouveaux et actuels de façons innovatrices.

Les consultations menées dans l'ensemble de la province – de Winnipeg à Flin Flon, en passant par le Nord – ont aidé le CAM à découvrir les lacunes dans ses programmes, particulièrement auprès des collectivités rurales et autochtones. Des présentations commanditées sur l'adaptation au changement ont été lancées en même temps qu'un nouveau groupe consultatif sur les arts et qu'un examen des politiques du Conseil en matière d'équité et de consultation de la collectivité.

En juillet 2016, le CAM a embauché une nouvelle PDG, Akoulina Connell, qui a rapidement mis en œuvre un plan de changement stratégique et une révision des programmes. L'équipe de haute direction a été renouvelée et Debra Solmundson a fait son retour au CAM à titre de nouvelle directrice des finances. Ceci entraînera des occasions de croissance additionnelles pour le personnel actuel. Après des mois de recherche intensive et d'analyse des données, il y a eu une rencontre du personnel en septembre 2016 à l'occasion d'une journée de planification du changement durant laquelle on a identifié des vecteurs de changement externes à impact élevé et rationalisé les quelque 54 programmes de subvention du CAM pour les classer en quatre catégories d'activités : Créer, partager, soutenir et apprendre, en plus d'une catégorie supplémentaire pour les arts autochtones. Le nouveau cadre de travail sera convivial, réactif au changement et plus accessible.

Les résultats de la journée de planification du changement suggèrent un nouveau cadre de travail pour l'organisation des programmes actuels et la prise de décisions au sujet des nouveaux programmes qui correspond mieux aux objectifs du CAM et souligne les priorités relatives au lien entre le CAM et le Ministère du Sport, de la Culture et

du Patrimoine, ainsi que la restructuration du financement et la révision de la politique culturelle actuellement en cours. La nouvelle structure améliorera la transparence et la responsabilisation, en plus d'être mieux harmonisée aux programmes modifiés du Conseil des arts du Canada.

À la fin d'octobre 2016, le personnel du CAM et le Conseil ont participé à une séance de planification stratégique de deux jours, animée par un consultant externe, durant laquelle les participants ont planifié l'évolution des valeurs, de la vision, de la mission et des objectifs des cinq prochaines années. Le présent document se veut une synthèse des résultats de la séance.

La vision, la mission et les valeurs du CAM sont au cœur du développement de toutes ses politiques. Ce plan stratégique présente trois objectifs principaux pour les cinq prochaines années, qui seront abordés et accomplis par l'innovation dans cinq secteurs d'intervention.

Fruits de consultations et de recherches, ces objectifs et secteurs d'intervention indiquent comment le CAM concentrera ses efforts pour réaliser sa vision de la manière la plus efficace possible. Les orientations stratégiques du Conseil guident la gamme d'activités que le CAM identifiera pour atteindre ses objectifs : renouer les liens avec les collectivités rurales et autochtones; investir dans les technologies de l'information pour améliorer l'accès aux programmes et aux matériels; jouer un rôle actif dans les partenariats et les collaborations et réviser le cadre de travail des programmes et les initiatives de développement.

Le CAM souhaite ardemment collaborer avec la Province pour assurer un secteur des arts et de la culture dynamique, qui reflète qui nous sommes comme province actuellement et qui nous serons à l'avenir. À peine quelques mois après l'arrivée de sa nouvelle PDG, la nouvelle équipe de direction du CAM a engagé son conseil d'administration et son personnel dans des dialogues cruciaux, requis pour insuffler une nouvelle façon de réfléchir afin de nous préparer aux changements nécessaires à venir dans les prochains mois.



MANITOBA ARTS COUNCIL
CONSEIL DES ARTS DU MANITOBA

WWW.ARTSCOUNCIL.MB.CA | WWW.CONSEILDESARTS.MB.CA